

223C0433  
FR0000039299-DIV05

15 mars 2023

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**BOLLORE SE**

(Euronext Paris)

Le 14 mars 2023, la société BOLLORE SE a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'elle envisage de déposer sur ses propres actions<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BOLLORE SE sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société BOLLORE SE le 14 mars 2023.